

PARAISSENT CHAQUE SEMAINE
le MARDI et le VENDREDI.
Abonnement pour l'année,
franc de poste non compris)... £1 00

Mélanges Religieux

Les Lettres, Réclamations, Correspondances, etc., doivent être adressées au Rédacteur-en-Chef, franc de port.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

VOL. 14. MONTREAL, MARDI 6 MAI 1851. No. 63.

(Extrait de la Bibliographie Catholique; No. de février, 1851.)

Histoire de la Révolution Française, par M. Thiers. 10 volumes in-8.

On s'étonnera peut-être de nous voir rendre compte d'un ouvrage depuis longtemps répandu en France et à l'étranger, et qui a été fréquemment livré aux commentaires de la presse. Lorsque notre Recueil parut pour la première fois, il y avait douze ans que le livre de M. Thiers jouissait d'une déplorable popularité. Depuis lors, cet ouvrage a rajouté son œuvre en travaillant à la compléter. Son grand ouvrage sur le Consulat et l'Empire, encore en voie de publication, n'est que le complément de l'Histoire de la Révolution Française; nous ne nous écartons donc pas absolument de l'actualité en nous occupant de cette même Histoire, malgré l'ancienneté de sa date. Les livres de M. Thiers exercent d'ailleurs une si grande influence sur l'opinion que, nonobstant les questions d'opportunité et de temps, il est toujours à propos d'en parler, et de prévenir, au besoin, les âmes contre ce qu'ils ont de dangereux. Il n'y a pas de prescription en matière littéraire et en saime morale.

M. Thiers dans son dernier ouvrage, dans cette *Histoire du Consulat et de l'Empire*, nous aurons bientôt à entretenir nos lecteurs, s'est montré homme d'ordre et homme d'État; il l'a été dans une limite assez étroite, sans doute, mais enfin il a prouvé au public qu'il avait rétrogradé sur le terrain révolutionnaire, et qu'il n'avait pas oublié les jugements échappés autrefois de sa plume, et qui le classaient parmi les hommes d'un parti dont il s'est éloigné. Nos croyons que s'il avait à récrire son *Histoire de la Révolution Française*, il s'abstiendrait de cette ferreure démocratique dont il était alors animé, et qui détaillait ses appréciations. Au lieu d'une théorie à l'usage des révolutions (et son livre n'est souvent que cela), il nous donnerait une véritable Histoire. Pourquoi faut-il qu'il ait écrit à une époque où l'âge n'avait pas mûri ses idées et où le flambeau de l'expérience ne le guidait point encore? Son livre a exercé sur le pays la plus fatale influence: comme l'auteur a mis au service des passions prétendues libérales de son temps un admirable talent d'exposition, un mérite littéraire fort remarquable, son œuvre n'a été que plus funeste. C'est M. Thiers qui, le premier, a donné la formule révolutionnaire moderne, la prédominance du fait sur le droit; c'est lui qui a causé du fait à exécuter les moyens; il a le premier réhabilité la Convention, la Gironde, et trop souvent la Montagne elle-même. Habile dans l'art d'exposer les faits et de revêtir des apparences de la justice certains actes d'inique violence, il a légitimé le triomphe de la force et pallié beaucoup d'attentats sans excuse, en les couvrant du manteau commode de l'intérêt public. Les masses se sont laissées prendre à ces explications subtiles. Elles ont commencé à admirer ce qu'on leur présentait comme beau et grand; et ces se sont trouvées surprises d'avoir à ériger ce qu'autrefois elles réprouvaient comme coupable; elles ont admis le droit des révolutions et la souveraineté du nombre, comme on admet des principes, et chose étrange! bien que le livre de M. Thiers soit souvent modéré, si on le compare à quelques autres plus récents, bien que cet écrivain ait maintenant horreur du pillage, du désordre, des gouvernements de terre, c'est lui qui, le premier, a appris aux classes moyennes, à la bourgeoisie, au peuple, à aimer la révolution et à exalter les faits ré-

volutionnaires. Voilà pourquoi il est toujours temps, voilà pourquoi c'est un devoir pour nous de parler de ce livre dont il importe de bien établir le caractère.

On sait que cette *Histoire de la Révolution* forme dix volumes. Le premier est consacré à l'histoire de l'Assemblée constituante. C'est incontestablement ce qu'il y a de plus méritoire et de moins étudié dans cette œuvre. Il semble, en lisant ce premier volume que l'auteur n'a point vu, en commençant, les développements que prendrait son travail, ou que le succès de l'ouvrage l'a seul déterminé à en élargir les proportions. Une introduction d'un peu de valeur, une sorte de Préface qui renferme peu d'idées, servent de frontispice au livre. Quant au récit des premiers événements de la Révolution, il est constamment court, incomplet, sans ampleur. Quelques scènes d'arrestation et de déportation, quelques combats, avec un talent incontestable; mais ces chapitres sont arides et clairs, et l'auteur ne donne point aux faits généraux l'étendue qu'ils comportent. Surtout il est sec et incomplet dans l'exposé des changements introduits dans la législation de la France: lui qui, dans ses cents d'une façon moderne, se plaît tant à causer et cause souvent si bien; lui qui se montre si savant, un juriste habile, économiste versé dans la science de solutions pratiques, n'est, dans l'histoire des travaux de l'Assemblée constituante, qu'un apprêteur sans portée et sans éclat, toujours oublieux de remonter aux origines du droit, et d'informer le public aux raisons des innovations qui bouleversèrent le sol et les institutions de la France. Combien M. Thiers éviterait aujourd'hui ce défaut, lui qui, dans ses livres actuels, s'expose constamment malgré la fécondité et la clarté de son talent, à un reproche de prolixité, au blâme de vouloir tout dire! Aujourd'hui M. Thiers est dans la plénitude de sa force littéraire; quand il débute, il était jeune; l'explication de la critique qui précède se trouve dans ce simple fait.

Le second volume est consacré à l'histoire de l'Assemblée législative; ce fut là une période douloureuse, et que ne rachètent de la part des factieux, ni la loyauté, ni la probité, ni le génie; ils eurent recours aux viles passions de la démagogie, et ils menèrent à fin leur œuvre de démolition sociale. Il y a dans la manière de M. Thiers, lorsqu'il raconte ces usurpations anarchiques, une sorte d'embarras et d'hésitation. L'auteur voit eclater les fruits des doctrines révolutionnaires, et il s'étonne malgré lui de les trouver si amers. Il cherche à atténuer les horreurs dont il est témoin. Il veut n'y voir que l'explosion d'un peuple enchaîné et esclave durant quatre siècles, et qui, subitement, deviendrait libre, avant de savoir se servir de la liberté. Les saturnales du 20 juin, les attentats du 10 août, les exécrables tueries de septembre excitent son indignation; mais ses préférences révolutionnaires finissent par prendre le dessus; il passe l'éponge de la fatalité sur le sang répandu, et il jure qu'il se console.

Si le talent de l'écrivain a grandi dès le second volume, nous devons lui rendre la justice de reconnaître qu'il se développe encore dans le récit des événements qui suivirent la chute de Louis XVI. L'histoire de la Convention, qui occupe cinq volumes dans cet ouvrage, est pleine d'intérêt. La pour la première fois, dans le récit des faits militaires, M. Thiers se montre habile tacticien, profondément versé dans l'art de peindre les combats et d'informer ses lecteurs du spectacle du mouvement des armées. Le récit des luttes parlementaires occupe naturellement une

grande place: l'auteur passe successivement en revue les premières luttes de la Convention, le procès du roi, le régime du 21 janvier, la période où la Gironde gardait l'influence, les tentatives de la Commune en faveur de l'anarchie, les scènes du 10 mars et du 31 mai, la victoire de la Montagne, le gouvernement du Comité de salut public, la réaction thermidorienne et les longues lutttes qui continuèrent à qui restait de vie et de force à la Convention. Il mêle à ces récits pleins de grandeur l'histoire des autres événements qui marquèrent les annales révolutionnaires; il raconte tout à tour les saturnales sacrilèges de l'athéisme et la violation des tombeaux des rois, le formidable insurrection vendéen et le martyre de la reine et de madame Elizabeth; les coupes réglées que se faisait Fouquier le Tarnave et la sinistre influence de Robespierre; il montre à chaque page la goutte de sang, bien qu'il déplore les excès qu'il raconte. Il reste de son récit une impression si plus déplorable, et que nous lui reprocherons hardiment: c'est que le lecteur oublie de réserver assez de colère et d'indignation contre les factieux, et qu'il se laisse aller à des plaintes philosophiques, et que nous lui reprocherons hardiment: c'est que le lecteur oublie de réserver assez de colère et d'indignation contre les factieux, et qu'il se laisse aller à des plaintes philosophiques, et que nous lui reprocherons hardiment: c'est que le lecteur oublie de réserver assez de colère et d'indignation contre les factieux, et qu'il se laisse aller à des plaintes philosophiques.

A Dieu ne plaise que nous absolvions son œuvre d'un tel semblable, et que nous considérions comme exempt de dangers un livre qui, au demeurant, laisse subsister d'aussi faibles impressions! Nous n'y voyons, au contraire, qu'un regrettable abus de talent. Les derniers volumes de l'Histoire de la Révolution Française sont consacrés au Directoire. Sur ce terrain, l'auteur est à son aise. Il nous fait assister aux essais d'organisation et d'ordre tentés par un pouvoir dénué de moralité et de force, et qui résista à des ennemis dont beaucoup ne sont ni plus grands ni plus justes que lui. C'est dans cette partie impatante de son récit que M. Thiers brille par sa clarté et le tal de son exposition, et qu'il se montre vraiment homme d'État. D'un autre côté, il raconte dignement les campagnes d'Allemagne, d'Italie et d'Égypte, et il nous fait admirer le génie de Bonaparte en le montrant sur le théâtre où il pouvait se développer aisément pour éblouir le monde.

Telle est l'analyse de l'histoire de M. Thiers en tant que récit, au seul point de vue de la forme et du cadre. Des œuvres de cette nature ne sauraient être si légèrement appréciées en un seul jour. Dans un prochain article, nous motiverons nos jugements en détails, et nous nous résorrons les opinions de l'auteur en matière de politique; surtout, nous exposons la pensée et l'usage du livre, le superbe déclin de M. Thiers dans les questions d'orthodoxie et de foi, et nous montrerons plus exactement le danger que représente cette importante publication.

FRANCE.

Séances de l'Assemblée.

Un ministère définitif est constitué. Ce matin, le *Moniteur* contient les décrets de no-

mination. Deux des ministres provisoires restent. Cinq anciens membres de divers cabinets rentrent; deux seulement n'ont encore appartenu à aucune combinaison. Voici la composition du conseil:

- | | |
|---------------------------------|-----------------------|
| Affaires étrangères. | MM. BAROCHIE. |
| Justice. | LEOULIER. |
| Intérieur. | LEON FAUCHER. |
| Guerre. | LE GÉNÉRAL FONDON. |
| Marine. | DE CHASSELOUP-LAUBAT. |
| Travaux publics. | ACHILLE FOULD. |
| Instruction publique et cultes. | DE CROISSILLONS. |
| Agriculture et commerce. | MAGNE. |

Tel est le résultat des longues et laborieuses négociations qui depuis près d'un mois occupent les hautes régions politiques.

Nous le regrettons profondément. Non pas que nous ne rendions justice aux hommes appelés à prendre la direction du gouvernement. Il en est parmi eux que nous honorons et pour qui nous avons des sentiments de respect et de confiance. Nous voyons notamment avec satisfaction, au point de vue si grave des intérêts de l'Église et de l'enseignement, l'arrivée au ministère d'un magistrat éminent dont le caractère et les sentiments nous offrent les plus précieuses garanties. Mais ce qui nous afflige, c'est la portée et la signification politique de la combinaison en elle-même; c'est surtout qu'elle est un risqué retour contre des tendances que nous considérons comme une amélioration sensible, comme un heureux progrès des esprits, comme une des chances de salut les meilleures et les plus sûres pour notre pays dans les circonstances critiques où il s'éveille de plus en plus.

Il se manifestait, en effet, depuis quelque temps une disposition excellente, un désir sincère de rapprochement entre les diverses fractions du parti de l'ordre. On était résolu, en présence du danger qui devient plus imminent, à oublier des divisions regrettables; on semblait vouloir abdiquer des prétentions hostiles et des rivalités dangereuses. On parlait d'un cabinet qui serait la réunion de toutes les forces de cœur et de dévouement en France, il fallait renouer un faisceau dont l'étroite cohésion peut seule opposer une barrière suffisante à l'invasion de l'anarchie. Les personnages les plus considérables des partis qui se divisent la majorité se réunissaient dans ce but de généreux efforts, les conseillers viraient sages du Pouvoir le convenaient à cette entreprise aussi utile pour lui que pour le pays.

Quelques jours de patience, quelques instants de réflexion eussent et il était possible que le gouvernement et l'Assemblée fussent à l'Europe le spectacle d'un cabinet, respectant et ralliant cette majorité qui a conduit, durant toute la première partie de la législature, les affaires de la France avec tant de franchise, de courage et de succès. Par quelle fatalité faut-il que ce résultat si désirable ait échoué! On raconte bien des versions: on parle d'imprudences commises, de déclarations de journaux données sans mission et acceptées sans contrôle; on va même jusqu'à accuser des menées et des tactiques, très habiles peut-être, mais très-déplorables; d'un autre côté, il y a eu assurément une précipitation trop vive et une résolution trop prompte.

Quoi qu'il en soit, le fait est profondément regrettable. Au lieu d'un ministère fort, assuré de l'appui de toute la majorité, acceptable par elle et digne de sa confiance, on n'aura qu'un cabinet exclusif et qui ressemble à un défi.

Ainsi le sentiment unanime qui l'a accueilli était-il, dès le début, une extrême et signi-

ficative froideur. M. Léon Faucher, qui n'est pas adroit, et qui surtout n'a pas le don d'une parole et d'une attitude conciliantes, a l'heureux phrases dont le sentiment était bon, mais qui n'avaient pas derrière elles l'appui des réalités. Il a demandé le concours de la majorité, il a dit que le cabinet était un ministère nouveau. On est resté de glace à ces discours, même parmi les 286, bien que tous les ministres fussent pris dans leurs rangs.

Il fallait s'arrêter là, attendre les actes, ne juger que sur le développement de la politique. C'était garder la dignité qui sied à une assemblée souveraine, et plus elle avait lieu d'être froissée, moins elle le devait paraître. Ce n'a pas été l'avis de M. Sainte-Beuve. M. Sainte-Beuve est un esprit aventureux et téméraire dans ses idées les plus téméraires. Il est venu dresser une sorte de requête contre le nouveau ministère et proposer un ordre du jour de défiance. M. Faucher lui a répondu sans adoucir la situation: au contraire, il semblait réclamer un vote de confiance. Ainsi notre engagement placé, la question devenait d'une difficulté extrême. Il ne s'est trouvé personne pour formuler la vraie pensée de tout le monde; sans rien rétracter, l'Assemblée attend les actes du ministère pour le juger. La majorité, hésitant, pris au dépourvu, n'a pas eu le temps de se concerter. On a mis l'ordre du jour pur et simple aux voix. La Montagne l'a repoussé, le Centre l'a admis, la Droite s'est abstenue. Et le vote a été à une très faible majorité pour le cabinet.

Il n'a lieu ni de s'en plaindre ni de s'en glorifier. Il ne peut se plaindre, parce que ceux qui se sont abstenus ont voulu seulement lui prouver leur attitude expectante sans hostile. Il ne peut se glorifier, parce que ceux qui ont voté pour lui avaient pour la plupart un sentiment identique. Une longue et vive agitation a succédé à cet incident. Après quoi on a recommencé à discuter sur les monts-de-piété. Hier, on s'était battu toute la séance à propos d'un amendement inacceptable de M. Saint-Amand; aujourd'hui on a aboli les commissionnaires près les monts-de-piété. C'est une bonne et utile mesure.

Nouvelles de Rome.

Une lettre en date du 4 avril nous apprend que la veuve Sa Sainteté a donné dans sa chapelle privée le pallium à Mgr. l'Archevêque de New-York et à Mgr. l'Évêque de Marseille. Le premier a lu les paroles du serment que répétait Mgr. de Mazenod. Cette faveur du pallium est accordée à perpétuité aux Evêques de Marseille, à cause de l'antiquité des traditions chrétiennes qui, dans cette ville célèbre, remontent à *Saint Lazare*, à *Sainte Madeleine* et leurs compagnons. C'est à *Galilé*, pendant l'exil, que Pie IX a concédé ce privilège aux pasteurs de la cité fidèle dont les habitants se préparaient à l'accueillir avec un enthousiasme dont Sa Sainteté a toujours conservé un doux et précieux souvenir.

La ville de Rome et la Société de Jésus viennent de faire une perte qui sera vivement sentie. Un des membres les plus anciens et les plus zélés de la Compagnie, le R. P. Rosaven, est mort le 2 avril, à cinq heures, âgé de plus de quatre-vingts ans. Il en avait passé plus de soixante dans l'ordre où son mérite et ses vertus le firent distinguer au point qu'à la dernière élection au poste si important de général il obtint un assez grand nombre de voix pour faire croire un moment qu'il y serait élevé: les services qu'il avait rendus en cette qualité, il les a rendus comme assistant

LE MONTAGNARD

OU LES DEUX REPUBLIQUES.

1793.—1848.

(Première partie, 1793.)

Jeanne tressaillit, car elle avait aperçu Georges. Mais le regard que le jeune montagnard lui jeta en retirant son chapeau pointu lui montra qu'il était loin de soupçonner que la jeune fille qu'il saluait était au nombre des prosaïques de l'antiquité. Alors tout soupçon s'éloigna d'elle; car ce qu'elle connaissait de Georges était un noble cœur. Parbleu, citoyen président, répliqua aussitôt Barrère, voilà une chance de le rencontrer; Fouquier te demandera corps et cris. Fouquier me... demanda... répéta Gracchus avec frayeur, et sais tu pourquoi? Pour un renseignement important; et tu sais que le citoyen Fouquier a la faiblesse de ne pas oser attendre. Je le sais... ballottina Gracchus dont le sang commençait à se glacer. Jeanne, toute tremblante, lui serra forto-

ment le bras, et ses lèvres murmurèrent: Oh! mon Dieu! allez-vous nous abandonner!

Georges s'était approché de Mlle de Savernay y aussi posément que lui permettait les nombreuses libations auxquelles il s'était livré:

Il n'y a rien d'effrayant... citoyenne... dit-il à Jeanne, le citoyen... Gracchus est... assez connu pour son civisme.

Done, Gracchus, interrompit Barrère, tu viens donc tout de suite; ce bon Fouquier l'attend dans son cabinet.

Ah! tu crois que... au fait... ballottina Gracchus qui ne savait que dire, c'est possible.

Allons! allons! tu sais que le bon Fouquier n'aime pas qu'on le contraie. Viens vite!

Comment donc? Je... tout de suite... Mais tu le vois... j'ai l'air... avec moi... mais... n'écoutes-tu pas... Les jeunes filles... ça s'effraie si vite... Au fait ça ne fait rien; l'enfer tien ne sera pas long... n'est-ce pas? ballottina Gracchus qui tremblait de tous ses membres. Viens mon enfant, et n'aie pas peur...

Y penses-tu, Gracchus, amener une femme chez Fouquier! Tu sais bien qu'il n'aime pas les femmes; fais une chose bien plus simple... mon ami Georges va reconduire la citoyenne et nous irons tous deux chez Fouquier.

Fouquier que tu as mieux aimé faire ta promenade.

Sapristi!... non!... mais ma nièce... je ne peux pas!

Tant pis pour toi, Gracchus... Viens-tu, citoyen Georges?

Citoyenne, accepte mon bras, dit Georges à la jeune fille, et dis surtout au citoyen Gracchus de ne pas plaisanter avec Fouquier, ça peut devenir malsain.

Vraiment... dit Jeanne avec effroi, vous... tu crois que quelque danger le menace?

Aucun, je te rassure, mais l'obéissance à la loi.

C'est juste, répondit Jeanne qui tremblait bien fort. Et se penchant à l'oreille de Gracchus elle lui dit tout bas:

Hez!... allez!... Mais toi!... toi? Je m'en rendrai compte avec le citoyen. repartit la jeune fille en élevant la voix et je n'aurai pas peur.

Allons donc chez Fouquier... dit Gracchus qui jeta un dernier regard à Jeanne. Citoyenne, je la confie à ton honneur. Sois tranquille, si Georges qui entraîne la jeune fille dans la foule... Et tout en marchant il passait sa main devant ses yeux dont les regards étaient enflammés.

Le souvenir de Fontevieille planait dans la pensée de Jeanne et mettait une urgence au front de Georges. Voilà pourquoi elle avait dit à Gracchus: "Je m'en rendrai compte avec le citoyen et je n'aurai pas peur."

Qu'il était loin de penser, lui, à ce souve-

uir de généreuse hospitalité qu'il regarderait aujourd'hui comme un crime; qu'il était loin, bien loin, hélas! de ce temps où sa nature avait des élans généreux que son cœur accueillait comme un trésor perdu, où son âme avait de nobles tressaillements. Il avait fui avec des ailes rapides, comme fait l'hirondelle à l'approche de l'hiver. L'esprit révolutionnaire avait tué le cœur de Georges. Il voyait le sang couler maintenant sans s'en épouvanter, et, avec les autres, il disait à la terreur: marche!... marche!...

Oh! si Jeanne avait su ce qu'était devenu Georges aujourd'hui! elle ne se fût point appuyée ainsi, confiante et érudite à son bras, pesant tout bas au fond de son âme:

Il a une sœur, il doit protéger les jeunes filles.

Et Georges... Georges au quel Dupuis avait dit en partant: Je la confie à ton honneur, cherchait dans son cerveau le moyen d'isoler assez cette jeune fille pour lui parler ce langage haineux qu'apprend la débâche! C'est qu'alors on marchait vite à l'école révolutionnaire, et l'on apprendait vite à fouler aux pieds, comme choses mortes et stériles, ce que les siècles passés avaient fait sacré et inviolable!

Citoyenne, dit le jeune montagnard après avoir fait quelques pas, je me déclare dévoué à la vie et à la mort au citoyen Fouquier, car je lui dois de sentir ton bras appuyé sur le mien. Commis-tu Pami Fouquier?

Non, citoyen, mais on dit qu'il est bien méchant.

Ah! bah!... il broie du rouge, c'est son métier. Oh! il ne marchandait pas; je l'aime Fouquier, je l'aime.

Georges cessa pendant un instant ce colloque étrange, que murmurait ses lèvres sans que sa pensée y prit part. Parfois, à la débâche, Mlle de Savernay le regardait... Ce n'était plus ce langage hautain, plein de force, de volonté et d'énergie dont elle se rappelait chaque parole, même après bien des mois d'épuisement et de souffrance. Le jeune montagnard passait à tout instant sa main sur son front, comme pour chasser les fumées épaisses qui obscurcissaient son cerveau.

Tout en parlant, ils marchaient tous deux d'un pas rapide; le jeune montagnard profitait de l'ignorance qu'avait la jeune fille des quartiers de Paris, pour la mener plus près de son logis que de celui de Gracchus. Jeanne confiante et érudite comme l'est une jeune fille qui ne soupçonne pas le mal ou la trahison, le suivait sans crainte. Vous êtes bien sûr, dit-elle après un moment de silence que monsieur... que le citoyen Fouquier n'a pas de mauvaise intention contre mon oncle!